

Primées pour leur livret de vie pour bébés non accompagnés

Vanessa Liber et Stella Tulle, infirmières puéricultrices à la Maison de la femme de la mère et de l'enfant, ont remporté la deuxième place ex aequo du concours SPARADRAP à Bordeaux, avec leur livret de vie pour les bébés du service réanimation et soins intensifs néonataux non accompagnés de leurs parents.

Par **Melinda Boulai**

m.boulai@agmedias.fr

Elles n'ont pas attendu ce concours pour favoriser le lien entre les parents et leurs bébés. « Il y a de nombreuses études qui montrent que la rupture du lien parent/enfant a des conséquences sur l'enfant par la suite, alors on essaye de recréer du lien pour les enfants qui arrivent dans notre service » expliquent les deux jeunes femmes. Le service réanimation et soins intensifs néonataux de la MFME accueille

des grands prématurés, assure des prises en charge post-opératoires et reçoit aussi des enfants de toute la Caraïbe (Sainte-Lucie, Dominique, Barbade...), les bébés nés sous X, en attente d'adoption ou de placement familial.

« Nous accueillons environ 18 enfants par an qui ne peuvent pas être accompagnés de leurs parents. Pour la plupart, c'est parce que les parents n'ont pas les moyens de venir. C'est souvent le cas pour les petits Guyanais ou Saint-luciens, alors nous avons eu l'idée de mettre en place ce cahier

de vie dans lequel nous regroupons photos, anecdotes, des stickers, des dessins, la description de la journée... De quoi retracer l'histoire d'un temps de sa vie », racontent les deux puéricultrices toujours très émues. Les bébés de leur service sont souvent accueillis entre 15 jours et trois mois, en fonction de leur état de santé. Et durant ce temps passé à l'hôpital loin de leurs parents, Stella, Vanessa et les collègues volontaires (aides-soignants, médecins, auxiliaires de puéricultrice...), en plus de la prise en charge médicale et para médicale, donnent de leur temps, de leur talent pour confectionner des livrets de vie personnalisés, colorés, pour le bébé et ses parents.

Deuxième et un chèque de 2 000 euros

« Nous faisons tout nous-mêmes et on fournit tout avec nos propres moyens. J'ai une imprimante, une relieuse que j'amène au travail, on achète les feuilles, les stickers... » décrit Stella Tulle.

Des soignantes passionnées et investies pour une bonne prise en charge des enfants et de leurs familles, malgré le manque de moyens de l'hôpital.

Depuis 2011, 64 livrets de vie ont été réalisés. L'an dernier, elles en



Depuis 2011, 64 livrets de vie ont été réalisés.

ont confectionné 15 dont 5 pour des nouveau-nés en attente de placement ou nés sous X. « Nous avons eu un retour d'une famille adoptante très contente d'avoir pu retracer l'histoire de son enfant depuis la naissance jusqu'à son placement en pouponnière car les collègues avaient poursuivi ce que l'on avait mis en place ».

Aujourd'hui, ces deux puéricultrices ont obtenu la reconnaissance de leur travail en remportant la deuxième place de ce concours. « On n'y croyait pas. On ne pensait même pas y participer. Nous avons été poussées

par une collègue et bien préparées par la communication. C'est une belle reconnaissance pour le CHU et la Martinique. J'ai pleuré lorsque Stella m'a appelée pour me dire que nous étions deuxièmes ».

Vendredi dernier, elles ont reçu avec beaucoup d'émotion leur prix lors des journées d'études de l'association nationale des puéricultrices à Bordeaux. Elles ont remporté pour leur service un chèque de 2 000 euros qui va leur permettre d'acheter du matériel et pourquoi pas de développer encore des projets innovants.

Le palmarès

Elles n'en croient toujours pas leurs yeux ! Elles ont remporté la deuxième place ex aequo lors de la 4^e édition du concours SPARADRAP, « favoriser le lien et la présence des proches auprès des enfants et des adolescents hospitalisés ». SPARADRAP est une association qui œuvre pour les enfants malades ou hospitalisés. Face à elles, 12 autres dossiers étaient en lice. C'est le CHI de Toulon qui a remporté le premier prix (2 800 euros). L'équipe propose aux parents de bébés prématurés nourris par sonde gastrique de pousser manuellement la seringue pour se rapprocher le plus possible d'une alimentation naturelle.

Les 6 lauréats sont :

- CHI Toulon La Seyne-sur-Mer, service de néonatalogie (1^{er} prix)
- CHU Martinique, service de réanimation et soins intensifs néonataux (2^e prix ex-aequo)
- Hôpital Erasme, Bruxelles, service de néonatalogie (2^e prix ex-aequo)
- CHI Robert Ballanger, Aulnay-sous-bois, service de néonatalogie (2^e prix ex-aequo)
- CHRU Tours et Jeune Chambre économique de Tours (prix d'encouragement)
- IHOpe, Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique, Lyon (prix coup de cœur)